

Sujet : Gay Philippe demande : Redéploiement du Port de Cavalaire et projet Ecobleu

Date : Mon, 10 Dec 2018 23:23:48 +0100

De : Philippe Gay

Je me permets de donner mon avis à propos du redéploiement du Port de Cavalaire et du projet Ecobleu dans sa globalité.

Ce projet est à l'initiative de la commune de Cavalaire pour répondre à une demande croissante des plaisanciers et des professionnels pour la mise à disposition de services structurés.

Il y'a donc plusieurs aspects dans ce dossier :

Le premier est la réorganisation juridique de l'exploitation du Port avec la création d'une nouvelle société portuaire qui a absorbé la société privée. Elle exploitait la moitié des places. Le fait de vouloir uniformiser la gestion, les tarifs et le mode de fonctionnement est une bonne idée. Par contre cette nouvelle gestion augmente à considérablement les charges de location ou d'achat des garanties d'usage par l'augmentation du loyer trop élevé à reverser à la commune, et le versement d'indemnités à des administrateurs, à mon sens indemnités non justifiées.

La société portuaire n'a pas vocation à faire des bénéfices, son existence doit se limiter à la gestion des charges en proposant un bilan juste équilibré.

Ce loyer est donc un profit masqué pour que la commune réalise des bénéfices sur les utilisateurs du Port.

Le deuxième point : les travaux décidés à l'encontre de l'avis des plaisanciers en supprimant une passe et en modifiant l'organisation du Port, comme la suppression du quai Marc Pajot.

Le troisième point est le projet de restructuration des environs du Port avec les démolitions, la reconstruction d'une capitainerie, d'une maison de la mer, de déplacer la mise à l'eau et de construire des bâtiments dédiés aux professionnels visibles de la baie qui vont défigurer la perspective du paysage, en contradiction avec la Loi Littoral.

Les nuisances sur le réaménagement du Port vont apporter encore plus de nuisances sonores aux habitants qui le surplombent, leurs multiples demandes pour leur assurer la tranquillité n'a jamais été prise en compte comme le bruit et pour conserver la perspective monumentale sur la baie. Le fait de déplacer la mise à l'eau au fond va générer encore plus de nuisance et de pollutions.

Le projet nommé Ecobleu n'en a que le nom, il ne paraît ni écologique, ni économique. Est ce que les études d'impact sur l'environnement et les efforts mis en place vont améliorer la qualité de l'eau du Port et des plages ? En 2018 nous avons connu les premiers problèmes de qualité d'eau en raison des ruissèlements d'eaux pluviales non maîtrisés, il serait donc opportun d'intégrer cette gestion sérieusement et de ne pas se limiter au tape à l'œil et en traitant les problèmes de fond.

Enfin le dernier point également très inquiétant car l'approche financière semble trop incertaine, pour exemple les frais d'étude de faisabilité de ce projet ont littéralement explosé.

Le budget prévisionnel est de plus de 30 millions, il serait très malvenu que ce budget ne soit pas maîtrisé avant d'engager sereinement les administrés de Cavalaire.

Finalement à qui va profiter ce projet ?

Pour les administrés, les touristes, les utilisateurs professionnels et plaisanciers, ne peut on pas prévoir un projet avec une réelle concertation des intéressés.

Je pense qu'il est urgent de prendre en considération les demandes avec un raisonnement fondé sur l'équilibre financier, économique, écologique, et aussi du politiquement correct.

Philippe Gay

Profil : particulier

Nom : Gay

Prénom : Philippe